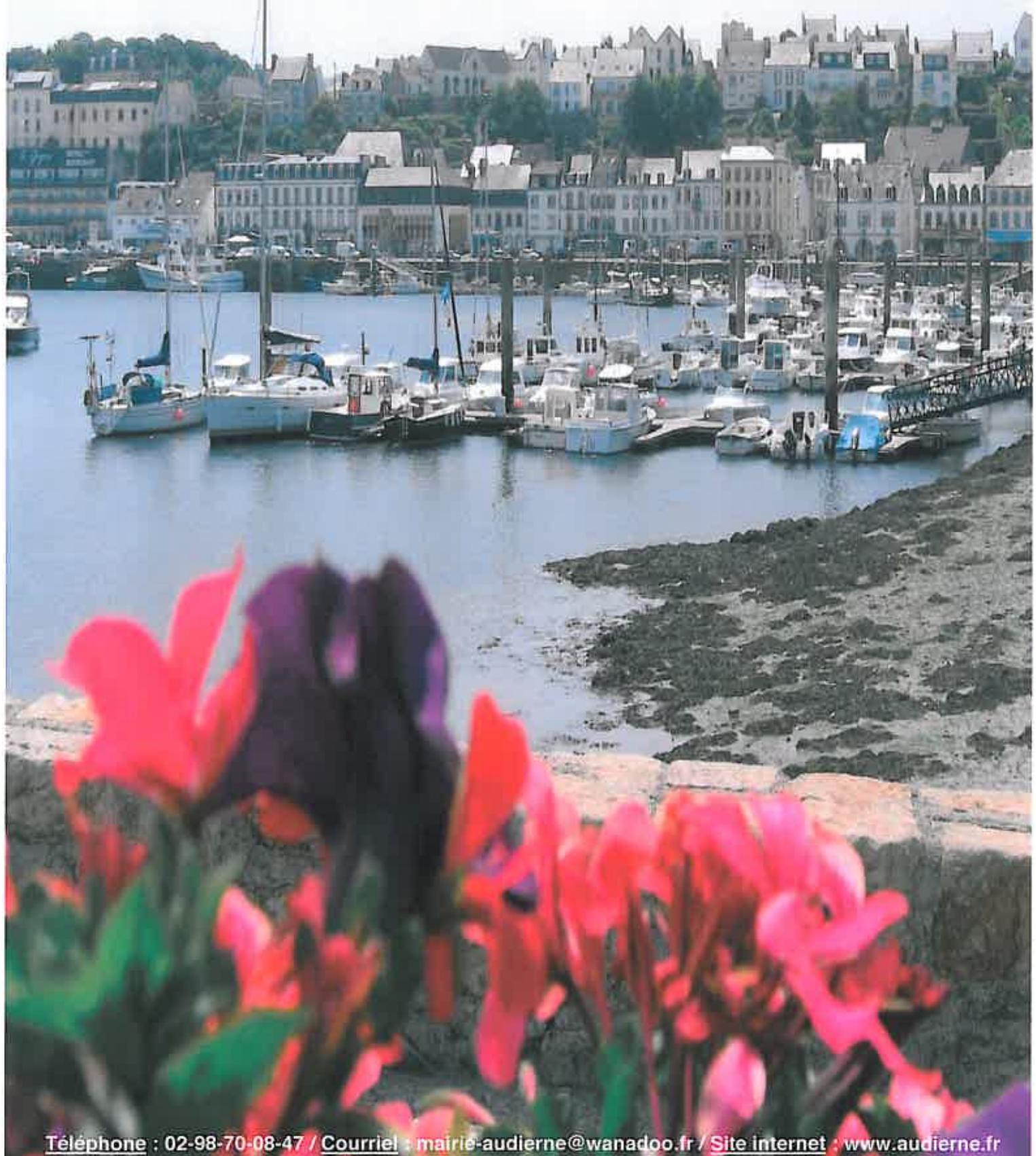


AUDIERNE

Un port dans la ville



Bulletin Municipal d'Informations - Avril 2009





LE MOT DU MAIRE



Chers Audiernaises et Audiernais,

Voici un an déjà que nous nous sommes mis au travail afin de donner à vos attentes une réalité : celle de la démocratie participative, celle d'une ville propre et accueillante, celle d'une réelle prise en compte des atouts mais aussi des difficultés de chacun...

Le chemin est loin d'être large et dégagé... mais nous l'avons pris, et nous nous y tiendrons !

La tâche est grande mais passionnante, et je sais aujourd'hui, que je peux compter sur vous tous.

SOMMAIRE

Le Mot du Maire p 2

Finances p 3

Equipe municipale p 4

Commissions municipales p 5

Services municipaux p 6

Réalisations – Travaux 2008 p 7

Projets – Travaux 2009 p 8

Espaces verts – cadre de vie p 9

C.C.A.S. p 10 et 11

Vie sociale et culturelle p 12 à 15

Animations 2009 p 16 et 17

Services à la population p 18 et 19

Associations p 20 et 21

Le Musée Maritime du Cap-Sizun p 22

Etat-civil 2008 p 23

Je l'ai su lorsque je vous ai vu venir si nombreux aux réunions de quartier, dans un esprit de construction et non, comme cela aurait pu l'être, dans la contestation. Pour cela, je vous réédite à nouveau mes remerciements, car vous m'avez confortée dans la légitimité de nos ambitions pour la Ville et pour vous tous.

Cette démarche participative, réfléchie et passionnément voulue, a permis la création de deux grandes commissions extra-municipales, qui regroupent chacune 80 volontaires.

L'une s'est donné pour tâche, « l'environnement et le cadre de vie », l'autre « l'urbanisme, la voirie, et la sécurité ». Je vous invite à venir nous y rejoindre, si la vie de votre ville, et bien entendu de votre quartier vous interpelle. Venez construire avec nous !

Aujourd'hui, de nombreux projets ont été lancés ou sont en réflexion : Les travaux rue Marcellin Berthelot, la rue de Keridreff, le centre multi-activités, le rond-point du stum, l'extension des jeux pour enfants du Môle, la maison du port aux normes Haute Qualité Environnement, et bien d'autres encore.

Nous savons tous que le tourisme est devenu un atout majeur pour Audierne, que c'est lui qui nous permettra de réaliser pour partie nos projets. C'est pourquoi nous nous sommes attelés à la création de l'EPIC « Office de Tourisme », composé d'élus et de très nombreux sociaux-professionnels, impliqués dans toutes les branches du tourisme. Donnons-nous les moyens de nos ambitions !

Toutes ces missions, et j'emploie ce terme avec la conviction qui m'anime, nous les accomplissons et les accomplirons dans la solidarité, en restant à votre écoute.

Je suis à vos côtés, comptez sur moi et mon équipe !!

Jacqueline DONVAL



FINANCES

Madame, Monsieur,

Depuis Mars 2008, une nouvelle équipe municipale est en charge des affaires de la ville d'Audierne. Le Conseil Municipal m'a confié la responsabilité des finances.

Je souhaite vous informer régulièrement et dans la plus grande transparence de la situation financière de la ville.

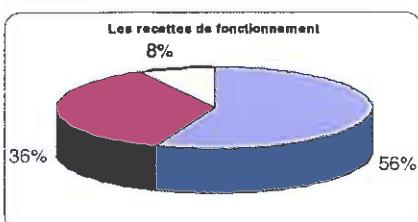
Je vous en donne les éléments concernant l'année 2008.

Le budget de la ville est composé de deux sections : la section fonctionnement qui couvre les dépenses courantes et la section investissement pour les dépenses durables.

Pour l'année 2008, les recettes de fonctionnement s'élèvent à **2 288 329 €**

Les principales recettes sont les suivantes :

- impôts et taxes : 1 284 512 €(56%)
- dotations et participations de l'Etat : 819 364 €(36%)
- divers (8%)



et les dépenses de fonctionnement s'élèvent à **1 954 623 €**

Les principales dépenses sont :

- les frais de personnel : 1 126 227 €(58%)
- les charges à caractère général : 529 923 €(27%)
- les autres charges de gestion courante : 199 990 €(10%)
- les charges financières (intérêts de la dette) : 63 000 €(3%)
- divers (2%)



L'excédent de fonctionnement 2008 (recettes moins dépenses) s'élève à **333 705 €**. Il sera affecté au financement des investissements de l'année 2009.

En 2008, le montant des subventions versées aux associations s'élève à **59 751 €**

Le budget investissement pour 2008 est de **653 807 €**. Le financement est le suivant :

- les subventions d'investissement : 52 921 €(8%)
- le remboursement de la TVA : 73 998 €(11%)
- l'autofinancement : 526 888 €(80%)

Sur l'exercice 2008, aucun emprunt nouveau n'a été souscrit. La dette de la ville a diminué de 184 794 € sur l'année. Le capital restant à dévoir est de **1 085 466 €** au 31 décembre 2008 soit **439 € par habitant** (base 2 471 habitants).

Pour 2009 les investissements prévus sont les suivants :

- Des travaux au cinéma « le Goyen » pour 68 000 €
- L'acquisition d'un camion « Movi benne » pour 80 000 €
- L'aménagement du centre ville pour 56 350 €
- L'aménagement de l'aire de jeux pour enfants du môle pour 50 000 €
- Le réaménagement des bureaux pour l'accueil du public en mairie pour 40 000 €
- Les travaux de voirie et réseaux pour 200 000 €
- L'aménagement de la rue Berthelot pour 492 000 €
- Les travaux de maîtrise des eaux pluviales rue de Kéridreuff pour 171 600 €

Ces investissements seront réalisés sans augmentation des taux d'imposition 2009.

Henri LE BORGNE



EQUIPE MUNICIPALE

Le Maire

Jacqueline DONVAL

Permanence le mercredi matin de 9h00 à 11h00 sur rendez-vous.

1er adjoint : Henri LE BORGNE

Délégué pour traiter l'ensemble des affaires communales concernant les finances de la ville ainsi que les occupations du domaine public communal.

Permanence le lundi de 11h00 à 12h00 et sur rendez-vous.

2ème adjoint : Joëlle MOALIC-VERECCHIA

Déléguée pour traiter l'ensemble des affaires communales concernant la solidarité et l'action sociale.

Permanence le mardi de 14h30 à 16h00 et sur rendez-vous.

3ème adjoint : Anne PICHAVANT

Déléguée pour traiter l'ensemble des affaires communales concernant la petite enfance, la jeunesse, l'éducation, la culture, le sport et la vie associative.

Permanence le mercredi de 14h00 à 15h30 et sur rendez-vous.

4ème adjoint : Robert BANIEL

Délégué pour traiter l'ensemble des affaires communales concernant la plaisance, le tourisme, le littoral, et le marché communal.

Permanence le vendredi de 10h00 à 12h00 et sur rendez-vous.

5ème adjoint : René DONVAL

Délégué pour traiter l'ensemble des affaires communales concernant la voirie communale, les bâtiments communaux, les espaces verts et l'urbanisme.

Permanence le jeudi de 10h00 à 11h30 et sur rendez-vous.

Les Conseillers Municipaux

- Christian GOURRET
- Frédéric HANICOTTE
- Christian HEURTE
- Danièle PRIOL
- Jocelyne QUILLIVIC
- Victor CADIOU
- Loïc CHENE
- Claudine LOZAC'HMEUR
- Yannick BLOCH
- Françoise MONTANARO
- Michel COLLOREC
- Patricia URVOIS
- Estelle ARHAN

En bas (de gauche à droite) :

Patricia URVOIS
Françoise MONTANARO
Jocelyne QUILLIVIC
René DONVAL
Joëlle MOALIC-VERECCHIA
Jacqueline DONVAL
Christian HEURTE
Anne PICHAVANT
Estelle ARHAN
Danièle PRIOL
Victor CADIOU
Claudine LOZAC'HMEUR

Derrière (de gauche à droite) :

Loïc CHENE
Yannick BLOCH
Michel COLLOREC
Christian GOURRET
Frédéric HANICOTTE
Henri LE BORGNE
Robert BANIEL





COMMISSIONS MUNICIPALES

Finances :

Jacqueline DONVAL
Henri LE BORGNE
Joëlle MOALIC-VERECCHIA
Anne PICHAVANT
Robert BANIEL
René DONVAL
Michel COLLOREC
Victor CADIOU
Christian HEURTE

Travaux et Bâtiments :

Jacqueline DONVAL
Henri LE BORGNE
Joëlle MOALIC-VERECCHIA
Anne PICHAVANT
Robert BANIEL
René DONVAL
Estelle ARHAN
Yannick BLOCH
Loïc CHENE
Christian GOURRET
Michel COLLOREC
Christian HEURTE

Tourisme Plaisance et Plages :

Jacqueline DONVAL
Henri LE BORGNE
Joëlle MOALIC-VERECCHIA
Anne PICHAVANT
Robert BANIEL
René DONVAL
Claudine LOZAC'HMEUR
Patricia URVOIS
Christian GOURRET
Victor CADIOU

Jeunesse et Sports :

Jacqueline DONVAL
Henri LE BORGNE
Joëlle MOALIC-VERECCHIA
Anne PICHAVANT
Robert BANIEL
René DONVAL
Estelle ARHAN
Patricia URVOIS
MONTANARO Françoise
Danièle PRIOL
Jocelyne QUILLIVIC
Yannick BLOCH

Environnement :

Jacqueline DONVAL
Henri LE BORGNE
Joëlle MOALIC-VERECCHIA
Anne PICHAVANT
Robert BANIEL
René DONVAL
Danièle PRIOL
Christian GOURRET
Claudine LOZAC'MEUR
Loïc CHENE
Michel COLLOREC

Circulation :

Jacqueline DONVAL
Henri LE BORGNE
Joëlle MOALIC-VERECCHIA
Anne PICHAVANT
Robert BANIEL
René DONVAL
Claudine LOZAC'MEUR
Loïc CHENE
Christian GOURRET
Danièle PRIOL
Jocelyne QUILLIVIC
Estelle ARHAN

Culture :

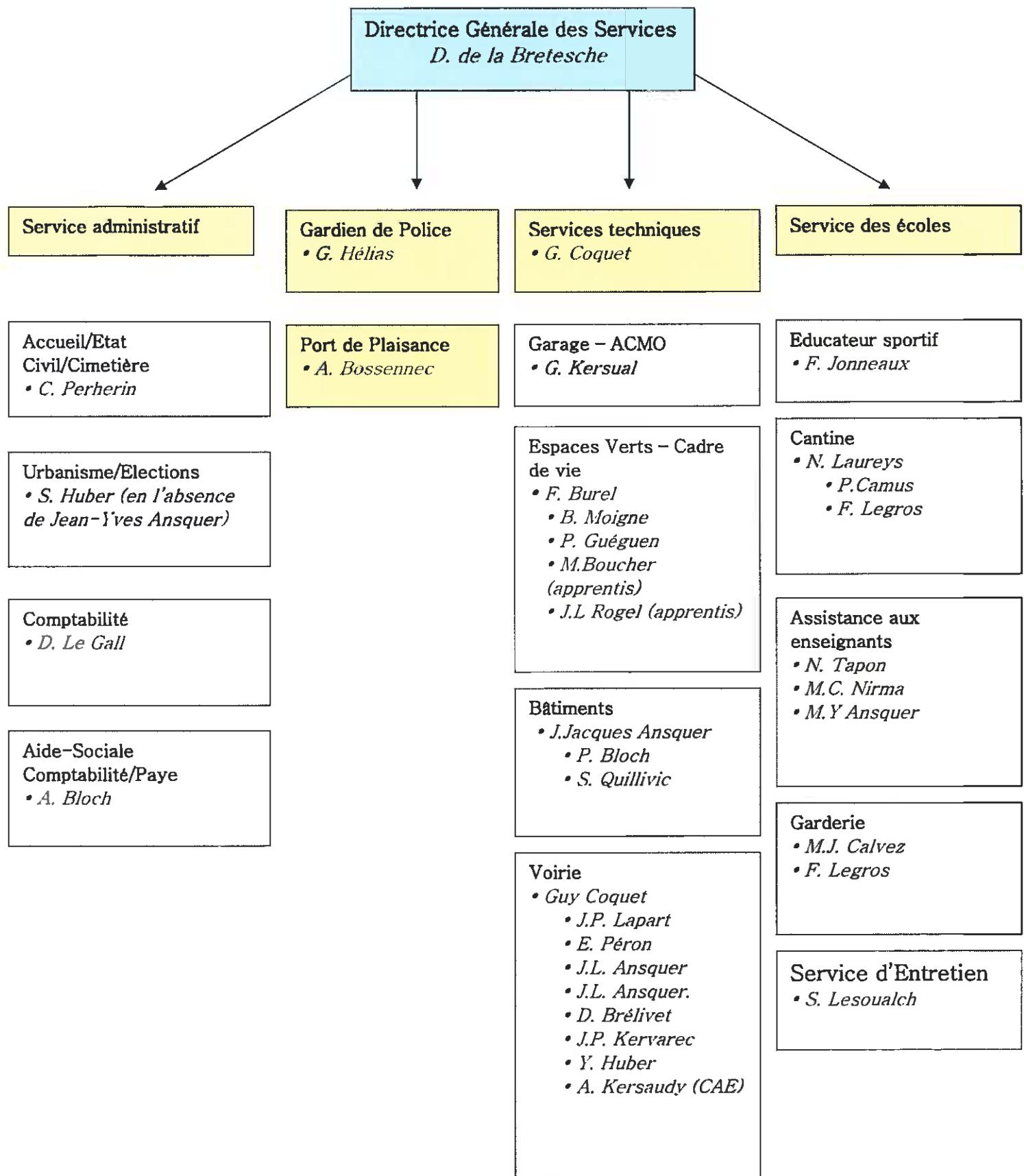
Jacqueline DONVAL
Henri LE BORGNE
Joëlle MOALIC-VERECCHIA
Anne PICHAVANT
Robert BANIEL
René DONVAL
Victor CADIOU
Claudine LOZAC'HMEUR
Patricia URVOIS
Frédéric HANICOTTE

Urbanisme :

Jacqueline DONVAL
Henri LE BORGNE
Joëlle MOALIC-VERECCHIA
Anne PICHAVANT
Robert BANIEL
René DONVAL
Christian GOURRET
Claudine LOZAC'HMEUR
Loïc CHENE
Michel COLLOREC



SERVICES MUNICIPAUX





REALISATIONS – TRAVAUX 2008

Le point sur les travaux : L'année 2008 a été une année de transition

- Assainissement de la Place Charles de Gaulle :

L'assainissement a été effectué pour permettre aux forains d'évacuer leurs eaux usées dans de bonnes conditions, afin d'éviter d'être confronté à des problèmes de santé publique.

- Aménagement du terrain de tennis municipal et fleurissement de la rue Saint Saëns.



- Sécurisation du marché :

Modification de la circulation par la création de deux ronds-points franchissables. Il s'agit d'une première étape.

Le travail se poursuit pour limiter le temps de stationnement des cars sur la place.



- Ecole Pierre Le Lec :

- ✓ Remplacement des fenêtres (façade Sud) et des portes-fenêtres de la cantine.
- ✓ Mise en conformité du réseau gaz, chaufferie, cuisine
- ✓ Mise en conformité de la cuisine
- ✓ Création d'un local pour le chauffe-eau gaz de la cuisine
- ✓ Remplacement du chauffe-eau des sanitaires de la maternelle.
- ✓ Peinture dans certaines classes, de la garderie, du local sanitaire, de l'accueil et des rambardes
- ✓ Réfection complète du local des machines à laver suite à l'incendie du 30 juin 2008 grâce à la coopération des entreprises locales et des services techniques.

- ✓ Création d'un jardin Japonais
- ✓ Contrôle ambiant amiante suite à l'incendie

Montant de ces travaux pour l'année 2008 : **168 024 €H.T.**

- Réfection des Halles et de la salle Marthe Pierre (peintures refaites et mobilier remplacé)



- Habillement des containers à ordures :

Réalisé en régie dans les rues : Claude Debussy, Des Capucins et St Saëns.



- Nettoyage systématique des points environnement sous la responsabilité d'un agent communal.





PROJETS – TRAVAUX 2009

- Réaménagement de l'office du tourisme par les services techniques de la ville (en cours).



- Remplacement de la canalisation d'eau dans la rue Jean-Jacques Rousseau réalisé par le syndicat des Eaux du Goyen. Ces travaux dureront 6 semaines à compter du 9 mars 2009.

- Mise en place d'une borne destinée aux camping-caristes sur la place du Stum : fourniture en eau, électricité et vidange des eaux usées.



- Construction de la nouvelle maison du port pour l'été 2009. Il s'agit d'un projet HQE (Haute Qualité Environnementale). Le financement sera effectué grâce à la subvention du Pays de Cornouaille au titre du développement durable (panneaux solaires installés sur le toit de l'école, lampes basse consommation).

Montant : 250 000 €H.T.

- Travaux de réfection et de mise en sécurité du virage dit « des Marines », quai Jacques de Thézac :

- Réalisation d'un passage piéton sécurisé.
- Pose de deux plateaux ralentisseurs de 10 m et passage pour piéton.

À noter que ces travaux prévus au 2^{ème} trimestre sont financés partiellement par le promoteur : le Groupe Giboire.

- Création d'un giratoire au Stum au cours du dernier trimestre 2009 afin de sécuriser l'entrée de la ville, côté Pont-Croix, suite à la réalisation d'une résidence de tourisme sur le site de l'ancienne colonie du Mans.

Montant : 198 000 €H.T.

- Dans le cadre de la prévention des inondations : réfection des réseaux d'eaux pluviales rue de Keridreff et Venelle Lully

Montant : 142 568 €H.T.

Subvention de 40 % au titre de la Dotation Générale d'Equipement (DGE)

- Réhabilitation de la rue Marcellin Berthelot, à partir de septembre 2009 :

- Effacement des réseaux électriques et Télécom, programmé par le Syndicat d'Electrification.
- Mise en sens unique

Réfection voirie, stationnement, trottoirs, etc...

Coût total : 399 165 €H.T.

Subventions : 20% au titre de la Dotation Générale d'Equipement (DGE) et 30% au titre du Conseil Général

La restructuration du réseau s'élève à :
Réseau Basse Tension : 89 690 €H.T.
Eclairage Public : 31 035 €H.T.
Réseau Téléphone : 12 819 €H.T.





ESPACES VERTS – CADRE DE VIE

Nous donnons la parole aujourd’hui à Fabrice BUREL, responsable des espaces verts à la mairie d’Audierne.

Fabrice BUREL, depuis combien de temps êtes vous responsable des espaces verts à Audierne ?

Cela fera huit ans au mois de juin prochain.

Qui travaille avec vous ?

Le service est composé de deux agents et encadre deux apprentis par alternance.



L’entretien, la réalisation des différents espaces de la commune est un travail bien spécifique qui demande quelques qualités, qu’en pensez-vous ?

Le métier de paysagiste demande des qualités artistiques.

L’observation et l’analyse du site permettent de créer un aménagement en corrélation avec l’environnement.

A la différence d’autres travaux communaux, vous êtes en première ligne car votre travail est tout de suite vu par les habitants, qu’en disent-ils ?

Nous avons de bons retours sur les différents types et thèmes de fleurissement saisonniers.

Les décorations de Noël ont été très appréciées, un gros travail de préparation sans doute ?

En effet, ces dernières ont été très appréciées et surtout respectées. Elles représentent un grand travail de réflexion et ont permis de fédérer tous les acteurs de la dynamique municipale : élus, associations, écoles, services techniques...



Quel est votre prochain « challenge » si j’ose dire ?

La continuité de cette dynamique de fleurissement et également, travailler à l’embellissement du vieil Audierne.

Vous sentez-vous soutenu dans vos projets ? Pouvez-vous nous en parler ?

Oui. Il y a une réelle dynamique municipale sur l’embellissement et le cadre de vie. La finalité d’un projet étant toujours liée à l’approbation et la volonté des élus.





CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Son fonctionnement

Le Centre Communal d'Action Sociale est un lieu d'accueil, d'écoute, d'information et d'orientation ouvert à tous, et notamment aux personnes en situation de précarité ou de difficulté passagère.

C'est un établissement public administratif communal, géré par le Conseil d'Administration qui est présidé par le Maire et constitué de conseillers municipaux et de membres nommés, issus d'associations. Le CCAS a son siège dans les locaux de la mairie et son secrétariat est assuré par Madame Anne BLOCH (02.98.70.08.47)

Ses ressources

Pour pouvoir assumer son rôle, le CCAS doit disposer de certaines ressources :

- Une participation communale votée par le conseil municipal
- Le produit des quêtes à l'occasion des mariages
- Des dons de diverses origines

Composition du Conseil d'Administration

Présidente : Jacqueline DONVAL, Maire

Vice Présidente : Joëlle MOALIC-VERECCHIA, Adjointe chargée de l'action Sociale et de la Solidarité

Membres :

Elus : Joëlle MOALIC-VERECCHIA, Jocelyne QUILLIVIC, Christian HEURTE, Françoise MONTANARO

Nommés par le Maire : Marcien BONTONNOU, Aimée NORMANT, Marie-Thérèse MOAN, Marie-Laure GUTTON

Le CCAS exerce sa mission en liaison avec :

- CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale)
- Conseil Général
- Habitat 29
- ADMR
- CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination Gérontologique)
- CDAS (Centre Départemental d'Action Sociale)
- Secours Alimentaire
- ABI 29
- Secours Catholique
- Jardins du Cap

Son rôle

Le Centre Communal d'Action Sociale anime une action générale de prévention et d'assistance sociale sur la Commune.

Mesures en faveur des aînés :

- Le repas des aînés de plus de 70 ans qui a lieu chaque année en octobre





- La distribution des colis de Noël aux personnes âgées de plus de 75 ans n'ayant pas participé à ce repas et s'étant inscrit en mairie, ainsi qu'aux personnes résidant dans les maisons de retraite, sont aussi de ses compétences.



- Le CCAS participe également financièrement, à la location des téléassistances FILIEN (convention signée en 1997 avec l'ADMR)
 - Visites de bénévoles au domicile des personnes qui le souhaitent. Le but est de lutter contre l'isolement social, briser le sentiment de solitude et favoriser la solidarité entre les générations.
- Le CCAS effectue des **demandes auprès de divers organismes** (Conseil Général, CAF...) et oriente les **demandeurs vers les travailleurs sociaux**. Il instruit ou peut aider à la constitution des dossiers pour les personnes en difficulté (CMU, APA, demande de logement HLM). Il aide également à la rédaction de courriers administratifs.

- Des **dossiers d'aide alimentaire** sont constitués dans la plus grande discréetion (les distributions ont lieu le jeudi matin de chaque semaine).

Aujourd'hui, viennent s'ajouter aux personnes sans-abri, trois nouvelles catégories de bénéficiaires ayant recours aux aides sociales : les jeunes, les personnes âgées et les travailleurs en difficulté.

Nous le constatons chaque jour, le travail ne protège plus de la précarité.

- **Attribution de secours**, en fonction des situations
Le CCAS est en outre chargé d'intervenir directement auprès de la population sous forme de prestations et de secours sociaux, certaines aides peuvent être remboursables.

NOTE :

Le CCAS est un acteur important dans la lutte contre toutes les formes d'exclusion sociale qui frappent les personnes de tout âge. Nous pouvons tous, à un moment de notre vie, être confrontés à une situation difficile et avoir besoin d'aide.

Les difficultés personnelles et familiales sont souvent délicates à confier, mais le CCAS peut être d'une aide précieuse pour dénouer ou améliorer certaines situations. **N'hésitez pas à nous contacter et nous rechercherons avec vous des solutions.**

C'est dans cet état d'esprit qu'il faut œuvrer pour favoriser la coordination entre les nombreuses actions conduites dans le secteur social, en liaison avec ses partenaires actifs, ses acteurs sociaux, institutionnels ou caritatifs. Nouer des liens très forts avec chacun, mener au mieux la sensibilisation, telle est la conduite à tenir pour que chaque citoyen trouve sa place dans la ville, et que les différents handicaps soient mieux connus.



Penn-ar-Bed





VIE SOCIALE ET CULTURELLE

La démocratie participative : utopie ou réalité ?

Il fallait essayer : aujourd'hui le mouvement est bien enclenché.

Depuis Juin 2008, les réunions de quartiers se sont succédées avec une forte participation de nos concitoyens. En effet, 450 d'entre nous y ont participé dans un état d'esprit constructif.

Un peu plus de 80 volontaires se sont alors proposés pour travailler dans les futures commissions extra-municipales.

Après analyse des principales questions qui ont été en débat, la municipalité a décidé de mettre en place deux commissions :

- environnement – cadre de vie
 - urbanisme – voirie – sécurité
- qui ont commencé leurs travaux en février 2009.

Qui plus est, elles auront la possibilité de donner leur avis sur les futurs projets de la municipalité, par exemple : le projet de construction d'un équipement multi-fonctions.

Les habitants de la rue Marcellin Berthelot se sont exprimés sur le projet de travaux dans cette rue et il a été tenu compte de leur avis.

C'est cela la participation des habitants à la vie de la commune !

Merci à toutes et tous pour votre démarche.





L'Office du Tourisme

Il était auparavant géré par une association loi 1901. Dans le souci d'impliquer davantage les élus au développement du tourisme, une nouvelle structure professionnalisée vient d'être mise en place sous forme d'un EPIC (Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial).

Depuis le 2 mars 2009, sa directrice a été embauchée : Virginie LEBRET.

Après la saison touristique, nous aurons sûrement l'occasion de faire le point.



Virginie LEBRET à gauche du Maire, Jacqueline DONVAL

L'accueil des nouveaux habitants



Le 15 novembre 2008, les nouveaux habitants d'Audierne ont été reçus par le maire et les conseillers municipaux, et la directrice des services.

Cela a permis à chacun de faire connaissance et aussi, de rencontrer les représentants d'associations d'Audierne qui ont été conviés à cette réunion.

C'est une démarche que Madame le Maire souhaite reconduire, à un rythme qui dépendra du nombre de nouveaux arrivants.

Une réflexion est également en cours sur l'accueil des touristes.

A l'écoute des jeunes de la commune

L'équipe municipale a désiré rencontrer les jeunes afin de discuter de leurs problèmes et surtout de trouver des solutions à ceux-ci.

Il ne s'agissait surtout pas de les stigmatiser à travers des thèmes souvent entendus dans les médias : délinquance, alcoolisme, violence...

Nos jeunes, ne peuvent être ainsi traités globalement.

Cela a ainsi permis de mettre en place une commission jeunes et de créer une activité « Boxe » sur Audierne.

N'oublions pas que nous avons aussi été jeunes !





Les brèves : la municipalité entend associer tous les habitants à la vie de la commune



Fête des voisins du 29 mai 2008 sur le site de KERIVOAS, en partenariat avec Habitat 29, sans oublier le goûter organisé à KERISTUM à l'automne.



Fête du 13 juillet 2008 : elle est de retour au centre-ville, accompagnée d'un feu d'artifice lancé à partir d'une barge confectionnée par les services techniques. A noter le succès du bal populaire organisé par le Comité de jumelage.

Repas des aînés le 19 octobre 2008 au restaurant Le Goyen où 145 personnes se sont réunies. A noter que 205 colis de Noël ont été distribués aux aînés qui n'ont pu s'y rendre.

Forum des associations le 14 septembre 2008 à la salle omnisports



Téléthon du 6 décembre 2008 : Après une vente de produits sur le marché, les bénévoles se sont déplacés à la salle omnisport : rassemblement de motos, séance de théâtre, patin à roulettes, gymnastique, démonstration de secours par les pompiers et randonnée avec Cap Accueil jusqu'au mât Fenoux, pour le lâcher de ballons.

Illuminations et décorations de Noël réalisées par les services techniques, le club Marthe Pierre, le secours catholique, le foyer Kan Ar Mor, les enfants de la garderie municipale et les élus. La ville a reçu le premier prix départemental du concours « Hiver : Fleurir le Finistère » dans la catégorie des villes de 1 000 à 3 500 habitants.





Monsieur VIGOUROUX, gérant du cinéma « Le Goyen » a bien voulu nous parler de son métier, sa passion : le cinéma



Monsieur VIGOUROUX, vous êtes gérant et animateur du cinéma « Le Goyen » depuis combien d'années ?

Depuis 12 ans. J'ai fait mes débuts au cinéma « Le Roy d'Ys », dans les années 77-78, en tant qu'opérateur.

Comment vous est venue cette passion pour le septième art ?

Vers l'âge de 12 ans, j'allais énormément au cinéma. L'émotion ressentie en regardant un film était intense. J'ai découvert la cabine vers 16 ans.

Lors de la programmation des films, quels critères privilégiez-vous ?

Les films « grand public » (familial) ainsi que les films « art et essai ».

En fin 2008, vous avez offert des places gratuites aux jeunes de la commune, cette action a-t-elle répondu à vos attentes ?

Oui, j'ai eu un retour de 80 places sur 100 offertes. La publicité a été bien faite au niveau de la mairie.

Que faudrait-il pour attirer plus de spectateurs au cinéma ?

De bonnes comédies familiales comme « Les Ch'tis » mais également un meilleur confort.

« Le Goyen » est le seul cinéma du Cap-Sizun, sentez-vous qu'il existe une volonté de le maintenir ?

Oui, le public me le fait sentir.

Pourquoi avoir choisi Audierne ?

Pour moi c'était un défi de relancer cette salle qui végétait, plutôt que de travailler dans un multiplexe notamment par rapport à la qualité de vie dans cette ville. J'aime beaucoup le contact avec les clients. La salle accueille les scolaires, les seniors, le troisième âge pour lesquelles des séances sont organisées tous les deux mois

Pour 2009, que souhaitez-vous ?

Une rénovation en urgence de l'orchestre pour le confort des spectateurs.



CARRIERE DE MONSIEUR VIGOUROUX : OPERATEUR PROJECTIONNISTE



Photo prise au cinéma « Le Roy d'Ys » en 1978

1977-1978 (17/18 ans) : au cinéma « Le Roy d'Ys » Audierne

1980-1985 : au cinéma « Le Bretagne » à Quimper, trois salles.

1986-1996 : au cinéma « Les studios du Chapeau Rouge » à Quimper, cinéma ART et ESSAI, 2 salles

1996-2009 : au cinéma « Le Goyen » à Audierne, gérant.

1977-1985 : électricien (8 ans)

30 ANS DANS LE CINÉMA



ANIMATIONS 2009

Dimanche 22 mars :

Troc et puces organisé à la salle omnisports par l'association des parents d'élèves de l'école Pierre Le Lec.

Dimanche 19 avril :

Vide grenier organisé à la salle omnisports par le Pat' Club.

Samedi 13 juin :

Gala du Pat' Club à la salle omnisports.

Dimanche 21 juin :

Fête de la musique au centre ville organisée par le FC Goyen.

Samedi 27 et dimanche 28 juin :

L'association Beach Soccer d'Audierne organise deux tournois :

27 juin : Premier tournoi nocturne, de 19h à 2h, pour les adultes, avec spectacle de feu pendant les mi-temps.

28 juin : tournoi de 10h à 17h, pour les enfants âgés de 7 à 12 ans.

Dimanche 12 et lundi 13 juillet :

L'association Beach Soccer d'Audierne organise un grand tournoi sur 2 jours, pour adultes et enfants.



Du dimanche 12 juillet au dimanche 30 août :

Exposition d'art contemporain à l'église Saint Raymond, organisée par Cap-Accueil.

Lundi 13 juillet :

Bal populaire et feu d'artifice organisés par le Comité de Jumelage et la Mairie.

Du mercredi 15 juillet au samedi 15 août :

Exposition d'Edmond LARDIC à la Mairie.

Du mercredi 15 juillet au lundi 31 août :

Soyez zen grâce à la pratique du Qi Gong (pratique énergétique chinoise), vous apprendrez à mieux gérer votre énergie, à mieux connaître le lien qui existe entre le corps et l'esprit...



Ainsi, pour améliorer votre bien-être, l'Association Qi Gong de l'Iroise organise sur la Plage de Trescadec (près de l'Hôtel "le Roi Gradlon") des cours le lundi - mercredi - vendredi - samedi, de 10h à 11h.

Tarifs : 20 € la carte de 4 séances ou 8 € la séance.

Vendredi 17 juillet :

Fest Noz aux Capucins organisé par le Comité d'Animation.

Restauration sur place à partir de 19h, soirée de chants marins.

Entrée payante.

Dimanche 19 juillet :

- Tournoi de Beach Volley sur la plage de Trescadec. Inscriptions gratuites.

- 20^{ème} anniversaire du festival des Chapelles :
 - * randonnée le long du Goyen et de la plage
 - * traversée du port en drakkar
 - * dîner aux Capucins
 - * concert à Saint Raymond



Dimanche 26 juillet :

Casse-Patte : course pédestre dans les venelles d'Audierne

Du vendredi 31 juillet au dimanche 2 août :

ROUTE DE L'AMITIE

31 juillet : Accueil des premiers bateaux, fest-noz, initiation aux danses bretonnes



01 août : Accueil des bateaux, pot de bienvenue, repas gratuit des équipages, concert sur le port

02 août : Animations diverses tout au long de la journée, remise des flammes et des documents d'aide à la navigation, pot de l'amitié, concerts et embrasement du port.

Vendredi 7 août :

Fest Noz aux Capucins organisé par le comité d'animation. Restauration sur place à partir de 19h, soirée dansante (danse bretonne...). Entrée payante.

Samedi 8 et dimanche 9 Août :

L'association Beach Soccer d'Audierne organise deux tournois :

08 août : tournoi nocturne, de 19h à 2h, pour les adultes.

09 août : tournoi de 10h à 17h, pour les adultes et les jeunes.



Pendant l'été :

- tous les lundis, tournoi de pétanque au terrain à Kersudal.
- tous les mercredis et jeudis, de 10h à 12h, cours de noeuds marins et de matelotage au Musée Maritime
- tous les jeudis, visites guidées du Vieil Audierne organisées par Cap-Accueil

Lundi 10 août :

Cinéma en plein-air organisé par Cap Accueil dans l'enclos des Capucins.



Lundi 10 août :

L'EFS organise un don du sang à la salle omnisports de 8h à 12h.



Vendredi 14 août :

Tournoi de Beach Volley sur la plage de Trescadec. Inscriptions gratuites.

Samedi 15 août :

Fest Noz aux Capucins organisé par le FC Goyen et l'association pétanque des deux rives. Restauration sur place à partir de 19h. Entrée payante

Dimanche 16 août :

Comme chaque année la traditionnelle braderie aura lieu au centre-ville.

Du jeudi 20 août au dimanche 20 septembre :

Exposition de Gwenael MILLINER à la mairie.

Samedi 12 septembre :

Le forum des associations aura lieu de 14h à 18h à la salle omnisports.





SERVICES A LA POPULATION

URGENCE :



Sapeurs Pompiers
Tel : 18 ou 02.98.70.11.96

Gendarmerie :
7 rue Raymond
Coullandre
Tel : 17 ou 02.98.70.04.38

Médecin – Ambulance
Tel : 15 (SAMU)

MAIRIE :

Mairie
12 quai Jean Jaurès
Tel : 02.98.70.08.47
Fax : 02.98.70.25.62
E-mail :
mairie-audierne@wanadoo.fr
Site internet :
<http://www.audierne.fr>

**Bureau du port de
plaisance**
Place de la Liberté
Tel : 02.98.75.04.93
Portable : 06.72.91.70.52

Office du Tourisme
8 rue Victor Hugo
Tel : 02.98.70.12.20
Fax : 02.98.70.20.20

RAMASSAGE DES DECHETS :

1^{ère} semaine COMPLETE de chaque mois

LUNDI : déchets verts (branchages en fagots, herbes longues en gerbes, herbes en sacs ou cageots)

MERCREDI : encombrants (ferrailles...)

VENDREDI : Verre (si possible déposer dans les cloches à verre au point environnement)

Afin d'alléger les ramassages des déchets, nous vous signalons que deux déchetteries sont à la disposition des citoyens capistes. (cf horaires d'ouvertures page 19)



PERMANENCE A LA MAIRIE :

Retraite Sécurité Sociale
C.R.A.M.B.
Le lundi : 9h00 – 12h00 /
14h00 – 16h30
Sur rendez-vous au
08.21.10.35.35

**Retraite
Complémentaires**
C.I.C.A.S.
2^{ème} et 4^{ème} mardi de
chaque mois
Sur rendez-vous au
08.20.20.00.75

KERDIAB (diabétiques)
2^{ème} jeudi du mois : 9h00
– 12h00
Sur rendez-vous au
02.98.10.19.61

**ADVA (Victimes de
l'Amiante)**
1^{er} vendredi du mois
10h00 – 12h00



ECOLE – ENFANCE :

Ecole Pierre Le Lec
Maternelle et Primaire
Quai Anatole France
Tel : 02.98.70.13.43

Ecole Sainte Anne
Maternelle et Primaire
4 bis rue Emile Combes
Tel : 02.98.70.12.48

Collège de Locquéran
Bois de Locquéran
Tel : 02.98.75.00.40
Fax : 02.98.75.00.47

Collège Saint Joseph
4 rue Emile Combes
Tel : 02.98.70.07.03
Fax : 02.98.70.28.62

Lycée Professionnel Jean Moulin
27 rue République
PLOUHINEC
Tel : 02.98.70.77.12

Halte Garderie itinérante « Ti-Calins »
Tel : 02.98.70.16.00
Portable : 06.81.57.01.43



SERVICE SOCIAL :

ADMR
3 rue Guesno
Tel : 02.98.70.27.36
Fax : 02.98.75.02.17

Centre Médico Social
Rue Lamartine
Tel : 02.98.75.06.00

Foyer Kan Ar Mor
Roz ar Breffet
Tel : 02.98.75.00.00
Fax : 02.98.75.00.56

Maison de retraite
Rue Jean-Jacques Rousseau
Tel : 02.98.70.26.10
Fax : 02.98.70.29.78

DIVERS :

Communauté de communes
Rue Renoir
Tel : 02.98.70.16.00
Fax : 02.98.70.01.21

La Poste
Rue Lamartine
Tel : 02.98.70.09.98
Fax : 02.98.70.09.97

L'Equipement
1 rue Lamartine
Tel : 02.98.75.00.60
Fax : 02.98.75.00.69

Les Affaires Maritimes
1 rue Lamartine
Tel : 02.98.70.03.33
Fax : 02.98.70.18.75

Trésor Public
1 place de la Gare
PONT-CROIX
Tel : 02.98.70.42.33
Fax : 02.98.70.43.28

Capitainerie du port de pêche
Place Jean Simon
Tel : 02.98.70.07.91
Portable : 06.78.85.39.85

Bibliothèque « Au plaisir de Lire »
Rue Lamartine
Tel : 02.98.70.09.21

Cinéma « Le Goyen »
13 rue Louis Pasteur
Tel : 02.98.70.22.30

L'Aquashow
Rue du Goyen
Tel : 02.98.70.03.03

SNSM
Place du Gal de Gaulle
ESQUIBIEN
Tel : 02.98.70.03.31

Compagnie Pen Ar Bed
Place du Gal de Gaulle –
ESQUIBIEN
Tel : 02.98.70.70.70

France Télécom
Tel : 1014

ErDF
Tel : 0810.020.333

GrDF
Tel : 0810.800.801

VEOLIA
60 bis rue Menglenot
PLOUHINEC
Tel : 0811.902.902

HORAIRES D'OUVERTURE DES DECHETTERIES

	PONT-CROIX		PRIMELIN	
Lundi	9h – 12h	14h – 18h		14h – 18h
Mardi	9h – 12h	14h – 18h	9h – 12h	14h – 18h
Mercredi	9h – 12h	14h – 18h	9h – 12h	
Jeudi	9h – 12h	14h – 18h	9h – 12h	
Vendredi	9h – 12h		9h – 12h	14h – 18h
Samedi	9h – 12h	14h – 18h		



ASSOCIATIONS

Les associations sportives :

NOM DE L'ASSOCIATION	PRESIDENTE / PRESIDENT – PROF	N° DE TELEPHONE
PAT'CLUB	<i>Gisèle BIGOT</i>	02.98.70.76.94 02.98.70.01.11
KEÏ-SHIN JUDO CLUB	<i>Jean-Claude COUTURIER</i> <i>Clément BOREL</i>	02.98.74.88.53 02.98.70.53.19
CONTRAST	<i>Brigitte BABIN</i> <i>Patricia DOUARRE LE BOUDAL</i>	02.98.92.40.38
SPORT ET DETENTE	<i>Marie-Thérèse LE BORGNE</i> <i>Danièle PERHERIN</i>	02.98.70.00.05 02.98.70.26.49
TENNIS CLUB DU CAP SIZUN	<i>Françoise BOUGUYON</i> <i>Françoise GUYOMAR</i>	02.98.70.70.46
HANDBALL CLUB DU CAP SIZUN	<i>Philippe LAURENT</i> <i>Ronan SAVINA</i>	02.98.74.58.91
F.C. GOYEN	<i>Valérie LOUARN</i>	02.98.70.13.18
BEACH SOCCER D'AUDIERNE	<i>Jacques OLIVA</i>	06.17.51.12.87
CLUB NAUTIQUE DU CAP SIZUN	<i>André KERNINON</i> <i>Armel DURAND</i> <i>Eric LE MEUR</i>	02.98.70.21.69
AVIRON – CANOE - KAYAK	<i>Hugues TURMEAU</i>	02.98.74.90.35
ECOLE DE SURF	<i>Gwendal LE CLEAC'H</i>	02.98.70.07.98
LES PLONGEURS DU CAP	<i>Didier CLEC'H</i>	02.98.70.24.10
CLUB DE PETANQUE DES 2 RIVES	<i>Hervé JAFFRY</i>	02.98.70.89.33
RING OLYMPIQUE DOUARNENISTE	<i>Patrick BANICQ</i> <i>Ronan GUIDAL</i>	06.61.21.07.26
QI GONG	<i>Yves BLEOMELEN</i>	02.98.70.67.07
ART ET SERENITE (sophrologie)	<i>Jean-Pierre SALAÜN</i>	02.98.64.97.24
MONDIAL PUPILLES	<i>Marc CAIVEAU</i>	



Les associations culturelles :

NOM DE L'ASSOCIATION	PRESIDENTE / PRESIDENT	N° DE TELEPHONE
CAP ACCUEIL	Jean-Yves AUNEAU Sébastien Jantzen	02.98.70.28.72
MUSEE MARITIME DU CAP SIZUN	Marcel JAFFRY	02.98.70.09.51 02.98.70.27.49 (musée)
AU PLAISIR DE LIRE	Pierre KERDONCUFF	02.98.70.08.16
DESSIN ET PEINTURE	Christophe RAFFRAY	02.98.70.49.77
Cie MOUVEMENT PERPETUEL	Robert VILLEDIEU Gaëtan LAVILLE	02.98.75.09.46
ASSOCIATION UNION BRETONNE DES COMBATTANTS	Robert BANIEL	02.98.70.29.30
FETE DU VENT ET DE LA MER	Bruno LE PORT	02.98.70.79.08
BATEAU CAP SIZUN	Alain DANIEL	06.99.28.15.08
GAPAS	Hélène LE JUGE	02.98.70.75.00

Les autres associations :



NOM DE L'ASSOCIATION	PRESIDENTE / PRESIDENT	N° DE TELEPHONE
GROUPEMENT DES COMMERCANTS	Patrice CHARBONNIER	02.98.70.20.36
COMITE D'ANIMATION	François KERNE	02.98.70.21.10
COMITE DE JUMELAGE	Daniel LE CRAS	02.98.70.51.51 08.79.52.79.15
CLUB MARTHE PIERRE	Jeannette SEBAN	02.98.70.05.04
CLUB DE COUTURE	Annick LOUARN	02.98.70.07.85
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS D'AUDIERNE	Jean-François MARZIN	02.98.70.18.82
ASSOCIATION SNSM	Jacques THOMAS	02.98.70.88.45
ASSOCIATION DES PLAISANCIERS AUDIERNE PLAISANCE	Jean LHOTELLIER	02.98.53.66.40
Société d'horticulteurs et jardiniers de France	Jean-Pierre CALVAR	02.98.70.14.83
Société d'horticulture du Cap Sizun et du Pays Bigouden	Yves PLOIX	02.98.70.50.20
Art floral - Jardiniers de France	Maryvonne MOAN	02.98.70.07.29
Association GAMA	Henri ANSQUER	02.98.70.11.24



LE MUSÉE MARITIME DU CAP-SIZUN

Il est situé dans l'ancien hospice, rue Lesné, au centre ville, derrière l'office du tourisme.
Ouverture tous les jours, de mi-juin à fin septembre, de 10H à 12H et de 15H à 19H.

Tarifs : adultes : 3 euros – étudiants : 2 euros – enfants : gratuit
Tarif forfaitaire par groupe, incluant une visite guidée.

Chaque mercredi et jeudi matin, en juillet et août, de 10H à 12H : école gratuite de matelotage (apprentissage des nœuds marins)

A partir de récits, maquettes, outils, objets et documents d'époque, le musée Maritime du Cap-Sizun vous conte 2000 ans d'histoire maritime locale :



la préhistoire, l'occupation romaine, nos saints bretons (leurs chapelles, leurs légendes), Audierne port de commerce important du 15 au 17^{ème} siècle, les combats en baie d'Audierne contre les Anglais pendant la révolution et l'Empire, la reconstitution d'un intérieur de pêcheur (1900/1920) à partir de meubles authentiques, les vieux métiers de la mer (gréleur, calfat, charpentier) leurs voiliers et leurs outils, les pêches traditionnelles du Cap-Sizun (sardine, langouste, thon), les souvenirs des marins capistes sur toutes les mers, la construction du port d'Audierne et des port-abris du Cap, uniques en leur genre, l'histoire de nos phares dont celles légendaires de l'Armen, la Vieille et de Tévennec.



En cette année 2009, sera organisée une exposition exceptionnelle en étroite collaboration avec la SNSM (nationale, départementale, ces 2 stations locales d'Audierne et de l'île de Sein), et la mairie. Elle portera sur le sauvetage : son histoire générale et ses deux siècles d'existence dans le Cap-Sizun.

On pourra y admirer : une vingtaine de maquettes et de demi-coques de bateaux de sauvetage des origines à nos jours, des ex-votos, des médailles de sauveteurs, du matériel ancien, une scénographie à l'échelle un de l'utilisation de la bouée culotte, des documents anciens, une importante collection de photos naufrages et sauvetages. Un livre sur la grande histoire du sauvetage dans le Cap-Sizun paraîtra également à cette occasion.



Naufrage du pétrolier Nièvre (Marine Nationale) en 1936 sur les rochers de Porstarz en Primelin.



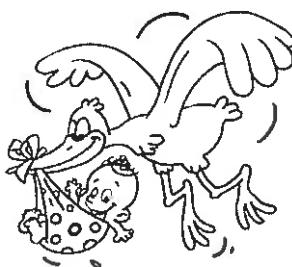
Bateau de sauvetage d'Audierne, en intervention, en 1931, par mauvais temps, à l'entrée du port.



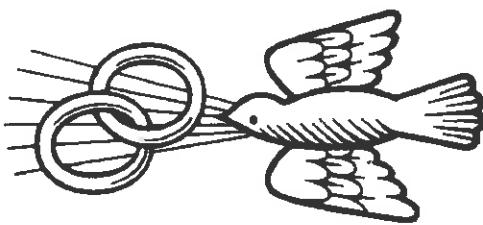
ETAT-CIVIL 2008

Naissances :

17.01.2008 - PIERIN Nagaïa
11.03.2008 - HECKMANN Aurélien
29.03.2008 - ANSQUER Nolan
12.05.2008 - JOLIVET Léa
22.05.2008 - LEDEME Jeff
11.08.2008 - ROHOU Léo
13.08.2008 - VIOLANT Enzo



15.08.2008 - DECODTS Lucie
02.09.2008 - THOMAS Maël
29.09.2008 - CORNET Charlotte
18.11.2008 - DAGORN Jean-Marie
02.12.2008 - KEROUEDAN--FORTIN Ewen
16.12.2008 - RAULINE--GARGADENNEC Hugo
27.12.2008 - LEGRAND Mathéo



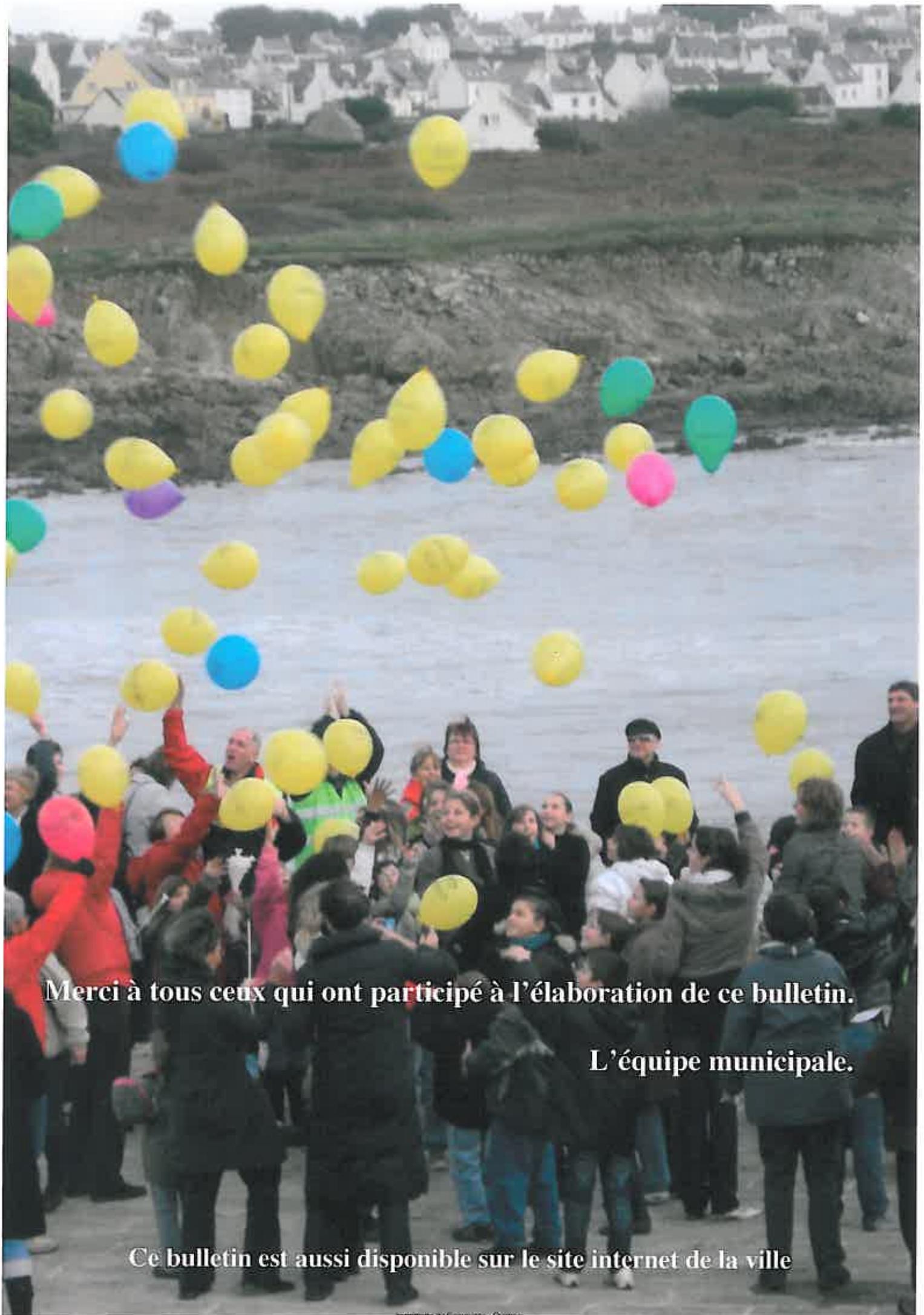
Mariages :

10.05.2008 - PERENNES Michel et QUILLIVIC Marielle
10.05.2008 - DIERS Vincent et SENECHAL Katy
13.08.2008 - FERRIER Guillaume et GABARRON-GARCIA Estelle
13.09.2008 - GUEROIS Régis et BAILLOT Séverine
20.09.2008 - CONAN Alexandre et GUILLOU Kathy

Décès :

29.12.2007 - FLORC'H Henri
31.12.2007 - LAGADEC Marthe née CLOAREC
12.01.2008 - ROE Jean Marie
18.01.2008 - COMBETTES Paul
24.01.2008 - HORELLOU Michelle née DOLLEY
06.02.2008 - OLIER Marie-Catherine née BONIZEC
11.02.2008 - BOCCOU Marie-Noëlle née BILIEC
11.02.2008 - COUILLANDRE Georges
17.02.2008 - KERMEL Marie-Marguerite née YVEN
17.02.2008 - LE BRAS Anna née LANNOU
19.02.2008 - LE BELLEC Yves
10.03.2008 - LE BIHAN Bernadette née OLIER
11.03.2008 - AUBRY Simone née LE BESQ
12.03.2008 - MOULLEC Jeanne née KERLOCH
13.03.2008 - BOURHIS René
21.03.2008 - MORVAN Gérard
27.03.2008 - BRELIVET Marie
27.03.2008 - PENVERN Jean
09.04.2008 - CARVAL Louis
27.04.2008 - LE BOULC'H Edmond
06.05.2008 - LECLUSELLE Francine
31.05.2008 - JAFFRY Raymond
03.06.2008 - PRONO Brigitte
11.06.2008 - PRIOL René
05.07.2008 - QUENET Morgane

27.07.2008 - LE CORRE Alice née CHAPALAIN
30.07.2008 - MORVAN Jeanne née TYMOIGNE
16.08.2008 - COLIN Joseph
22.08.2008 - COLIN Raymonde née BRIANT
25.08.2008 - SEZNEC Marie-Renée née LE GALL
28.08.2008 - BARON Louise née KERSAUDY
01.09.2008 - LE GAC Anne née NORMANT
01.09.2008 - LEFEBVRE Christian
04.09.2008 - BOURLES Gabrielle
09.09.2008 - GUENNEC Suzanne
21.09.2008 - LOUARN Alphonsine née PRIOL
24.09.2008 - MENS Joséphine née BRIANT
22.09.2008 - COQUET Jeanne née CHARLES
24.09.2008 - GOUZIEN Marcelle née KEROUEDAN
01.10.2008 - MOIGNE Marie jeanne
13.10.2008 - HOUART Marcel
17.10.2008 - PERROT Marcel
22.10.2008 - MARTINEZ Fernand
22.10.2008 - LIGEOUR Frédéric
24.10.2008 - HUBERT Germaine née MADEC
05.11.2008 - JACQUEMOUD Yvonne née PERCELE
09.11.2008 - BOURLIER Robert
12.11.2008 - DRECQ Jean-Michel
21.11.2008 - MOAL Henri
07.12.2008 - VELLY Jean-Guillaume
13.12.2008 - LE BOURDON Vincent



Merci à tous ceux qui ont participé à l'élaboration de ce bulletin.

L'équipe municipale.

Ce bulletin est aussi disponible sur le site internet de la ville